

Mon vote ne sera pas négatif, car il ne s'agit que d'engager une procédure et des délibérations et l'exercice peut être utile, ne serait-ce que parce qu'il permet de mieux appréhender les réalités financières de réaliser des audits (et peut-être provoquer une légitime et salvatrice catharsis).

Il y a cependant des postulats dans cette fusion à venir qui me laisse vraiment dubitatif.

Qu'un regroupement naturel et empirique de 4 ou 5 communes se réalisent, pourquoi pas ?

Mais pourquoi imposer comme un principe presque idéologique que ce qui est plus gros est forcément mieux que ce qui est plus petit ?

Dans le domaine économique, il y a des grandes entreprises qui fonctionnent, mais il y a aussi des petites entreprises (voire des TPE) qui sont à la pointe du progrès qui font partie du tissu économique et qui sont beaucoup plus utiles aux grandes entreprises quand elles sont indépendantes que si elles étaient intégrées dans un service d'une grande entreprise.

Un fois n'est pas coutume, mais permettez-moi de citer en anglais l'économiste Ernest Schumacher : "Small is beautiful" (théorie inspirée des cours de son maître, Leopold Kohr pourfendeur du "culte du toujours plus gros" ou "cult of bigness"). Au nom de quelle idéologie vouloir imposer à des petites communes un regroupement qui renforcerait une administration hélas, prise dans son ensemble, qui peut paraître anonyme ou sans âme, au détriment du bénévolat de proximité et des relations humaines.

Il peut y avoir des évolutions, des regroupements mais cela ne devrait pas empêcher la coexistence entre petites communes et très grandes communes.

Par ailleurs pour ce qui est des "super" inter-communalités, j'ai l'impression que l'on nous prépare à avaler, à + ou — long terme, la création pour bientôt d'une Métropole.

(je note d'ailleurs le fait que l'on nous signale dans le texte proposé de la délibération....que pour les EPCI de Valence et de Roanne les extensions ont été menées par décision préfectorale **"contre l'accord de nombreuses communes"**)

Par ces grands pôles métropolitains on va peu à peu vider la substance des départements et donc des deux départements savoyards qui seront complètement dissous dans la pseudo région Rhône-Alpes-Auvergne. Puisque on nous explique que l'objectif est de rester "fort" à notre niveau et donc de ne pas disparaître, mieux vaudrait défendre l'existence de la région SAVOIE. J'en profite pour rendre hommage à tous les élus parlementaires de Savoie qui se

sont élevés contre la loi NOTRe et notamment à Hervé Gaymard qui avait souligné avec brio la nocivité et l'amateurisme de cette loi lors d'une intervention à l'Assemblée nationale en février dernier.

Sur la méthode pour faire avaliser ces réformes territoriales:

L'Etat jacobin promet de maintenir ses dotations d'Etat aux bons élèves et de les supprimer aux autres, il faut tout de même rappeler l'évidence : ces dotations ne sont qu'une **petite partie**, qui reviennent à la source, des impôts prélevés aux habitants et aux entreprises de l'agglo (TVA , impôts sur le revenu, IS, etc). Bref c'est nous, habitants de l'agglo et Hauts-Savoyards, qui permettrons, avec nos impôts, à l'Etat de nous donner des leçons sur la gestion de notre territoire.

Et enfin sur la gouvernance prévue jusqu'à 2020 de cette commune, les élus d'Annecy ne représenteront que 12, 5 % alors que qu'ils représentent 36 % de la population, ce qui est fondamentalement très peu démocratique. (Même avec 6 communes la proportion resterait très défavorable pour Annecy !)

J'ajouterais que les élections de 2014 ont été dans chaque commune, en quelque sorte, un contrat passé entre les électeurs et les municipalités **élues avec des programmes qui n'ont jamais évoqué la moindre fusion !**

Cela pose donc un véritable problème de crédibilité, à l'heure où la défiance vis à vis de la République ne fait que croître !

Pour toutes ces raisons j'ai donc décidé de m'abstenir.

Alain Bexon
25 juin 2015 Conseil d'agglo